

→ Direction générale adjointe environnement social et institutionnel
Cellule des affaires institutionnelles

DÉLIBÉRATION N°2021-12-08-01

Séance du 8 décembre 2021

POINT 1 – Désignation des personnalités extérieures

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'éducation, notamment les articles L719-3 et D719-41 et suivants ;
- VU les statuts de Nantes Université, notamment l'article 38 ;
- VU les propositions de désignations reçues ;
- VU les candidatures reçues ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Désigne, au titre de personnalité extérieure proposée par le CHU de Nantes, Mme Marie-Renée PADELLEC ;

Désigne, au titre de personnalité extérieure proposée par l'Ecole Centrale de Nantes,
Mme Christelle BOUTOLLEAU ;

Désigne, au titre de personnalité extérieure proposée par l'Ecole des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire,
Mme Mélanie RIO ;

Désigne, au titre de personnalité extérieure proposée par l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes,
Mme Catherine DAUMAS ;

Désigne, au titre de personnalité extérieure proposée par l'IRT Jules Verne, M. Gérald LIGNON ;

Désigne, au titre des personnalités extérieures candidates pour représenter le monde socio-économique,
M. Erwan JACQUIN et Mme Laurence VERNAY ;

Désigne, au titre de personnalité extérieure candidate pour représenter le monde culturel, M. Jean BLAISE ;

Désigne, au titre de personnalité extérieure candidate pour représenter le monde de l'enseignement et de la
recherche, Mme Clara ULRICH.

À Nantes, le 8 décembre 2021

L'administrateur provisoire de Nantes Université


Marc RENNER

Extrait transmis au Recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, Chancelier des universités, le : **- 8 DEC. 2021**
Affiché le : **- 8 DEC. 2021**